Le noyé du pont du Blanc-Seau. — Les parents de Brisoux sont venus le reconnaître à l'Hôtel-Dieu, mercredi dans la matinée, et, l'après-midi, à 3 heures, l'enterrement a eu lieu, au cimetière de Tourcoing.

Le malheureux avait quitté le travail le 24 octobre, au soir, s'était fait régler son livret et n'avait voulu donner à personne aucune explication de cette détermination. Il passait, du reste, pour avoir un caractère sournois. Il était disparu depuis la soirée du 24 octobre; il n'est pas douteux que c'est pendant la nuit, dans un moment de folie, qu'il se sera volontairement donné la mort.

Il était célibataire et demeurait rue du Parc n° 2.

Vol commis par un ouvrier agricole. — Lundi après-midi, M. Alphonse Soenen, piqueur de travaux agricoles, demeurant chemin des Carliers n° 245, arrachait avec une équipe d'ouvriers, un champ de betteraves, à l'Epinette. Il avait déposé sur le sol, après l'avoir soigneusement enroulée, sa veste en toile bleue, dans la poche de laquelle il avait mis une trentaine de francs. A trois heures, en allant pour prendre sa pipe, il constata que le vêtement avait été déplié, qu'on avait fouillé la poche et enlevé 14 francs.

Ses soupçons se portèrent aussitôt sur l'un des ouvriers sous ses ordres, Auguste C..., âgé de 28 ans, qui avait quitté le champ, en passant près de la veste. Quand il revint, on le questionna: il convint bien d'avoir déplacé le vêtement; mais il nia énergiquement le vol.

Cependant il abandonna le travail avant le soir et ne reparut pas à la ferme.

On est à sa recherche.

Vol d'un chien. — Un chien de la valeur de 30 francs, appartenant à M. Jules Verhelle, cabaretier, rue de la Mairie, à Tourcoing, était disparu depuis le 31 octobre, au soir. Quelques jours après le propriétaire était informé que l'animal se trouvait à Roubaix, au Pile, chez un sieur Honoré, marchand de chiens, qui refusa de s'en dessaisir, sans indemnité, parce que, a-t-il affirmé, il l'avait acheté, sur la place de Roubaix, à un nommé Dubois, pour la somme de 17 francs.

On est à la recherche de ce dernier.

Halluin. — *Les suites d'une discussion.* — Deux jeunes tisserands, Julien Slos et Arthur Desplancke, s'étant pris de discussion à l'atelier pour un motif futile, mardi soir, en sont bientôt venus aux mains. Malgré leur jeune âge, — seize ans — ils se sont distribués force coups de poing, à tel point que le sang ruisselait de leur visage. Aussi ont-ils été l'objet d'un procès-verbal par dame police, ainsi que leurs parents, civilement responsables.

— *Bataille de dames.* — Deux tisserandes, Julie Vanhuyse, épouse Vandeis et Marie Deronbaix, femme Lecoutere; qui sont, depuis quelque temps, en discorde, s'étant rencontrées dans la rue, se sont mutuellement rouées de coups, et il a fallu l'intervention des passants pour mettre fin au combat.

M. Dequesne, commissaire de police, a dressé procès-verbal à la charge des deux femmes.

— *Un drame causé par la boisson.* — Dans un estaminet de la rue Saint-Denis, vient de se passer une scène de violences, compliquée de bris de clôture.

Un tisserand, Jean-Baptiste Baert, étant entré en état d'ivresse chez sa sœur, Louise Baert, épouse Quartier, cabaretière, prétendit se faire servir à boire. Sur le refus de celle-ci, sa colère ne connut plus de bornes.

Après un flot d'invectives entrecoupées de menaces de mort à l'adresse de la pauvre femme, il la frappa brutalement à la tête, puis fit voler en éclats un carreau de vitre. La cabaretière asséna plusieurs coups d'un tisonnier sur la tête du forcené qui fut bientôt couvert de sang. Cette riposte bien sentie le fit déguerpir. Il n'eut rien de plus pressé que d'aller porter plainte à M. le commissaire de police, qui lui fit donner les soins nécessaires par M. Pierchon, médecin. Un rassemblement considérable s'était formé aux abords de l'estaminet.

LILLE

Nécrologie. — Nous apprenons avec le plus vif regret la mort de M. Léon Delesalle-Humbert, négociant à Lille, décédé prématurément à l'âge de 38 ans.

Nous tenons à adresser à M. Alfred Delesalle et à la famille du défunt l'assurance de la part que nous prenons au malheur qui les frappe.

Enseignement supérieur. — Licence ès-science. — Ont été admis définitivement: MM. Barthélemy Parise et Pélois.

Enseignement secondaire. — Baccalauréat de l'enseignement spécial. Ont été admis définitivement:

MM. Bègue, Brasse, Canivet, Creuse, Lardinois, Vinoire.

Enseignement primaire. Brevet supérieur. — MM. Lasson, Lebeau, Pelée et Vandamme.

Le syndicat des brasseurs du Nord à Douai. — Le syndicat des brasseurs du Nord, qui fait coïncider sa réunion annuelle avec l'inauguration de l'Ecole des industries agricoles, a décidé d'admettre à la conférence de M. Moreau, professeur de brasserie, conférence qui aura lieu le 13 courant à midi et demi dans l'une des salles de l'école, ainsi qu'au banquet par souscription qui suivra (12 fr. par couvert) tous les brasseurs des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Ardennes, qu'ils soient ou non syndiqués.

Les brasseurs étrangers au syndicat du Nord et au syndicat des campagnes, qui désireraient assister à cette réunion et au banquet, sont priés d'en avertir immédiatement M. Louis Blondel, secrétaire du syndicat des brasseurs du Nord, ou M. Eug. Cocheteux, à Douai, secrétaire du syndicat des brasseurs de campagne.

Une affaire de banqueroute. — Nous avons annoncé hier l'arrestation d'une nommée Lucie Desreux, marchande de confections, rue du Molinel, 26, sous l'inculpation de banqueroute.

Depuis quelques jours déjà, Mme Desreux avait suspendu ses paiements, on disait même qu'elle avait déposé son bilan.

A la suite de lettres anonymes adressées au parquet, M. Delalé, juge d'instruction, fut chargé d'ouvrir une enquête.

Mme Desreux occupait plusieurs ouvrières à façon à Lambersart, c'est de ce côté là que M. Delalé a dirigé ses investigations.

Lundi après-midi, accompagné de M. Cussac, syndic de faillite, il s'est rendu à Lambersart au domicile de différentes personnes et entre autres à l'estaminet du *Saint-Clément*, où l'on a retrouvé pour trois cents francs de marchandises environ.

Rentrés à Lille à cinq heures et demie, ces messieurs se sont rendus chez Mme Desreux, et après un interrogatoire sommaire, cette femme a arrêtée et conduite au poste du 1er arrondissement.

Bourse linière. — La situation générale reste satisfaisante; on signale en toiles un courant d'affaires favorable pour cette époque de l'année à prix en faveur des vendeurs. On continue de traiter un assez bon chiffre d'affaires en fils mouillés à pleins prix; les transactions en fils secs deviennent plus actives et les prix tendent également à s'améliorer.

On offre toujours très peu de lins de pays sur les marchés, la fabrication est restreinte par la raison qu'il y a peu de lins à travailler; les prix sont très fermes pour tous les genres.

En lins de Russie, on a traité un peu plus d'affaires que la semaine dernière surtout en livrable et en livrable roui à terre, prix plus faibles. Ainsi qu'on a pu le voir par les cours que nous publions quotidiennement, le change a sensiblement monté.

Marché aux blés de Lille du 8 novembre 1893. (Cours commercial). — Les affaires sont très calmes tant en blés qu'en farines. On demande de 15 à 15 fr. 50 les 80 kilos pour les blés.

On offre les farines en boulangerie, de 26 à 28 francs, suivant mérite.

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — *Concert de la Musique Municipale.* — Ce concert aura lieu samedi 25 novembre 1893 à 8 heures du soir, dans la grande salle des fêtes place Leverrier, avec le concours de: Mlle Adèle Busschaert, cantatrice, 1er prix du Conservatoire de Lille; de M. E. Kastner, ex-baryton de l'Opéra populaire de Paris, et de M. Babin, ténor solo de l'Union Orphéonique de Lille.

En voici le programme:

1re Partie: 1. Musique municipale, *Un jour d'été en Norwège*, fantaisie pastorale, Wilmers. 2. M. E. Kastner, grand air des *Vêpres siciliennes*, Verdi. 3. Mlle Busschaert, grand air de *Manon*, Massenet. 4. Musique municipale, *Souvenir des Eaux bonnes*, air varié pour hautbois, soliste M. Delbarre, A. Verroust. 5. M. Babin, air de *Raymond*, Amb. Thomas. 6. Musique municipale, *Les cloches du Monastère*, Lefebure Wely. 7. Mlle Busschaert et M. E. Kastner, duo des *Dragons de Villars*, Maillard. 8. Musique municipale, ouverture de *Guillaume-Tell*, Rossini.

Le piano sera tenu par M. Dubois, 1er prix de l'Ecole nationale de musique classique.

2e partie: *Le Maître de chapelle*, opéra comique en un acte, paroles de Sophie Gay, musique de Ferdinand Paër. — Distribution: Barnabé, maître de chapelle, M. E. Kastner; Benetto, son neveu, M. Babin; Gertrude, cuisinière, Mlle A. Busschaert. — L'orchestre sous la direction de M. Frédéric Dubois.

HIPPODROME-THÉATRE

L'Administration a l'honneur de prévenir le public que toutes les places du *Pourtour* et de *Premières Galeries de Face* étant prises en location, il ne pourra en être délivré aux bureaux.

TRIBUNAUX

Tribunal de commerce de Roubaix. — *Audience du 8 novembre.* — Les conséquences d'une contravention d'octroi. — Nous avons relaté le procès qui s'est plaidé, il y a quinze jours, à propos des conséquences d'une contravention d'octroi relevée à la charge de M. Gyre pour déclaration inexacte du poids des caisses. Il s'agissait de savoir si l'indemnité devait rester à la charge du destinataire, M. Gyre qui avait fait sa déclaration d'après les chiffres de la lettre de voiture, ou être supportée par l'expéditeur qui avait indiqué des poids erronés sur cette lettre de voiture. Le tribunal n'a pas tranché le différend, mais par un jugement « avant faire droit » il a renvoyé les parties devant juge.

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 8 novembre.* — Vol de vêtements. — Plusieurs effets avaient été dérobés de la ferme Salembier, à Leers; un ouvrier agricole soupçonné d'avoir commis ce larcin fut arrêté. Il est condamné à cinq mois d'emprisonnement.

Une indécence. — Dimanche dernier, à Tourcoing, un rattacheur âgé de vingt-huit ans, J.-B. Briet, étant en état d'ivresse, a procédé en pleine rue comme s'il se tenait contre une muraille.

Une enfant de sept à huit ans vient témoigner du fait. Malgré ses protestations, Briet encourt une peine de quinze jours et cinq francs d'amende pour ivresse.

Un fils brutal. — Rentrant en titubant, chez lui, rue de Fresnoy à Roubaix, Jules Quartier, tisserand, vingt-quatre ans, reçoit très mal les observations de son père qu'il frappe brutalement; il fait dans la maison un tapage considérable.

A raison de ses antécédents, il lui est infligé une peine de six mois.

Trop d'exubérance. — Un agent avait arrêté un individu qui, au café-concert Despigelaère, de la rue Neuve de Roubaix, avait refusé de payer. Au moment où il sortait, toute une bande d'individus sauta sur lui, cherchant à lui enlever son prisonnier: ils étaient trois notamment parmi lesquels, un journalier âgé de 18 ans, Louis Debatus, habitant Tourcoing, se signalait par ses violences. Il fut du reste le seul arrêté: les deux autres avaient pris la fuite.

Debatus se voit condamner à un emprisonnement de vingt jours.

Un homme qui mendiait rue de Lannoy à Roubaix, Vincent Haquette, obtient le bénéfice de la loi Bérenger pour l'exécution de la peine de six jours qui lui est infligée.

Tribunal civil de Lille. — *Audience des criées du mercredi 8 novembre.* — Deux maisons sises à Roubaix, rue d'Alger, adjugées pour le montant de la mise à prix: 38,855 fr. à Me Rombaut.

— Plusieurs maisons d'ouvriers à Tourcoing, au Hallot, près du nouveau canal; adjudication de 8,000 francs à Me Rombaut.

PORTRAITS
Artiste Portraitiste Russe
A. MISSCHKIN
Se charge des portraits d'après nature et des agrandissements d'après photographie de toutes grandeurs.
58, RUE D'INKERMANN, 58 79360

Brasserie J. VANDAME | BIÈRES BRUNE & BLONDE
22, Square Jussieu, LILLE | En fûts et en bouteilles.
Adresser les commandes chez M. DEWAME, 31, rue Nain, Roubaix. 06—35528

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du Tapioca Rils. 35909

PETITE CORRESPONDANCE

L. T. 128. — Trente-deux ans.

E. D. — Oui, il peut se faire inscrire avec les jeunes gens de sa classe, mais sur sa demande écrite. Il est assujetti à trois années de service actif.

H. T. — Il faut réclamer *immédiatement*, ou le jour de votre départ, au Bureau de recrutement.

Y. H. W. — A Lille, chez M. L. Quarré, Grande-Place, 64.

H. D. — En mars et en octobre de chaque année.

J. D. à Fourmies. — Renseignements pris, la liste imprimée que vous nous demandez n'existe pas ici.

NORD

Le chemin de fer de Don à Templeuve. — Avant de livrer cette voie à la circulation, et pour éviter des retards et des garages aux trains de Lille à Valenciennes, la Compagnie du Nord a l'intention d'achever la double voie entre Wavrin et la porte d'Arras, de sorte que le train parti de Lille pour Templeuve et Don-Sainghin reviendra à Lille par Wavrin et la porte d'Arras, au lieu de parcourir la même route en sens contraire, c'est-à-dire Don-Sainghin, Seclin et Templeuve.

Ces travaux, qui sont menés avec une grande diligence, demanderont néanmoins quelques mois.

Le ministre de l'agriculture à Douai. — M. Viger, ministre de l'agriculture, doit se rendre, le 12 novembre, à Douai, pour y présider l'inauguration de l'Ecole des industries agricoles.

Cette école comprend une sucrerie, une distillerie et une brasserie dans le même établissement.

M. Viger sera accompagné de MM. Tisserand et Daubrée, directeurs au ministère de l'agriculture, M. Catusse, directeur des contributions indirectes, M. Cabaret, chef de division.

Il visitera, le lendemain, les serres de M. Anatole Cordonnier, à Bailleul, et sera de retour à Paris à 5 heures.

Tentative d'assassinat à Maroilles. — Le Parquet d'Avesnes s'est transporté dans l'après-midi de mercredi, à Maroilles, où une tentative d'assassinat a été commise dans la nuit.

Un poisson monstre. — Un poisson rare était visible ces jours-ci à Dunkerque; il ne pesait pas moins de 200 kilog. Les pêcheurs l'avaient trouvé sur la plage.

DERNIERS ÉCHOS DE LA GRÈVE DES MINEURS

Le travail est maintenant repris dans toute l'étendue du bassin houiller du Pas-de-Calais et, en attendant que les malheureux ouvriers payent les dettes qu'ils ont contractées pendant ces sept longues semaines de chômage, l'intérêt se porte ailleurs, à Paris, où des débats parlementaires viendront donner une conclusion inefficace à cette agitation et devant la justice, où se traînent quelques procès, derniers échos de la grève.

Mercredi, nous avons eu deux de ces procès, l'un devant le tribunal correctionnel de Lille concernant la citoyenne Paule Minck, l'autre devant le tribunal correctionnel de Béthune, où le *Réveil du Nord* était assigné à la requête de la Compagnie des mines de Courrières.

De la citoyenne Paule Mincke, nous ne dirons rien: la justice est en train de rechercher « son nom, sa naissance », sans pouvoir y parvenir. C'est un des côtés curieux de la grève, et ladite citoyenne ferait sagement de s'expliquer sur ce point et de dire d'où elle vient, cela vaudrait mieux que d'adresser des appels amphigouriques aux ouvriers.

Quant au procès du *Réveil*, il ne fait que commencer, et messieurs les avoués, avocats, huissiers et autres experts ont du pain sur la planche.

L'AFFAIRE PAULE MINCKE

L'affaire de la citoyenne Paule Mincke n'est pas encore terminée et le tribunal de Lille n'a pas encore prononcé son jugement pour un motif assez curieux, c'est que l'on ignore la véritable identité de Paule Mincke.

D'après ses premières déclarations, elle serait née à Paris, le 9 novembre 1843 et aurait épousé un sieur Négro dont elle a eu huit enfants. Son nom serait Pauline Mincke.

Mais les recherches faites à Paris sont restées infructueuses; il n'existe pas de Paule Mincke née à la date précitée.

La citoyenne a alors varié et déclaré s'appeler Adèle-Pauline Mekerski, femme Négro, et être née à Paris. De nouvelles recherches ont permis de constater que cette seconde version n'était pas plus exacte que la première.

Voici maintenant une troisième version: Paule Mincke s'appellerait bien Pauline Mekerski, mais serait née non à Paris, mais à Clermont Ferrant.

Le tribunal a considéré qu'il lui importait d'être fixé sur l'identité de la prévenue et des recherches sont faites en ce moment à Clermont-Ferrand. Le prononcé du jugement a été en conséquence remis au 20 novembre prochain.

C'est égal, quel intérêt Mme Paule Mincke peut-elle avoir à cacher son état-civil, qui doit du reste être facile à établir d'après son acte de mariage et les pièces qui ont dû y être annexées?

LE « RÉVEIL DU NORD »
devant le tribunal correctionnel de Béthune

Nos lecteurs savent que la Compagnie des mines de Courrières ayant considéré comme injurieux et diffamatoires certains articles parus dans le *Réveil du Nord*, a intenté un procès aux auteurs de ces articles, MM. A.-G. Claude et Lespinette, et au gérant du *Réveil du Nord*, M. Jouvenet.

Après une remise, cette affaire est venue mercredi, à neuf heures du matin, devant le tribunal correctionnel de Béthune, présidé par M. Masure, président, ayant pour assesseurs MM. Gambart et Bucquoy, juges. M. Siben, procureur de la République, occupait les fonctions du ministère public.

Les trois prévenus ont répondu à l'appel de leur nom.

Puis Me Viviani, l'avocat des prévenus, a déposé des conclusions tendant à établir l'incompétence du tribunal pour cause de *suspicion légitime*.

Il a dit que les prévenus suspectaient à tort ou à raison l'impartialité des juges de Béthune, qu'une requête avait été adressée par eux à la cour de cassation afin que l'affaire fût renvoyée devant un autre tribunal et qu'il était de l'honneur de la magistrature et de l'intérêt suprême de la justice de surseoir aux débats, en attendant l'arrêt de la cour.

Me Kremp, du barreau de Douai, qui soutenait l'accusation, a demandé que le procès fût jugé immédiatement. Il a exposé la jurisprudence admise en pareil cas et par laquelle le tribunal est compétent tant que la cour de cassation n'a pas rendu un arrêt en faveur des prévenus.

Le ministère public s'est rallié aux conclusions de Me Kremp.

Après quelques minutes de délibération, le tribunal s'est déclaré compétent et a condamné les prévenus aux dépens de l'incident.

MM. Claude, Lespinette et Jouvenet se sont retirés aussitôt, faisant ainsi défaut.

La parole a été donnée à Me Kremp.

Il a d'abord donné lecture des conclusions formulées par Me Beumaux, avoué de la Compagnie, tendant à ce que les prévenus soient condamnés conjointement et solidairement à 10,000 francs de dommages et intérêts envers la Compagnie, à l'insertion du jugement dans le *Réveil du Nord* et dans dix autres journaux aux frais des assignés et aux frais du procès, sans préjudice des peines qui pourraient être requises par le ministère public.

Il a établi ensuite que les articles incriminés contenaient des injures et des diffamations envers la Compagnie.

Bien que les défendeurs n'aient pas voulu essayer de faire la preuve de leurs allégations, Me Kremp a cru devoir, par dignité pour les administrateurs de la Compagnie, démontrer que les accusations portées contre eux dans les articles du *Réveil du Nord* étaient fausses.

M. Siben, procureur de la République, tout en étant disposé à croire à la démonstration faite par Me Kremp, a demandé, afin d'avoir une certitude juridique, la nomination d'un expert-comptable, pris parmi des hommes compétents tel qu'un inspecteur des finances.

Au nom de la Compagnie, Me Kremp a admis les conclusions du ministère public.

A la suite de la plaidoirie de Me Kremp, le tribunal met l'affaire en délibéré puis il rend un jugement aux termes duquel il nomme MM. Plouy, expert à Paris; Courtin, inspecteur des finances à Paris, et Chapuy, ingénieur des mines à Lille, comme experts.

UNE RÉUNION A SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 8 novembre. — M. Charpentier, député socialiste de la Loire, qui avait été chargé dernièrement par le syndicat des mineurs du bassin de la Loire d'une mission dans le département du Nord et du Pas-de-Calais, a rendu compte de son mandat hier soir dans une réunion.

Il a dit que MM. Lamendin, Basly et les membres du syndicat du Nord lui ont formellement déclaré que la réorganisation complète de la Fédération générale des mineurs de France s'imposait.

Ils préparent les voies et les moyens pour arriver à ce résultat et soumettront prochainement leur travail au syndicat des mineurs de la Loire.

L'*anémie* et le *lymphatisme* sont les deux plaies qui désolent tant de familles. Pour remédier à cet état, il suffit de faire usage chaque jour de la **Tisane Dussolin**. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. 35908d

BELGIQUE

UN COLLÈGE EN FEU A MONS

Mons, mercredi 8. — Un épouvantable désastre vient de se produire. Ce matin, le feu s'est déclaré au couvent des Pères Jésuites.

Les flammes ont pris naissance dans les combles du grenier.

En quelques instants, l'incendie se propagea, gagnant les classes, les dortoirs, etc.

Les élèves durent se sauver en toute hâte, abandonnant tous leurs effets. Les pompiers sont arrivés sur les lieux une demi-heure après que l'incendie se fût déclaré, mais ne purent rien préserver: tout le bâtiment a été détruit avec ce qu'il contenait, objets classiques, alcôves, etc.

En ce moment, on tâche de préserver la sacristie, car si le feu vient à gagner ce bâtiment, contigu aux chambres des religieux, il est à craindre que tout le Collège brûle.

Les pertes sont immenses. La bibliothèque elle-même a été consumée.

Quant à la cause de l'incendie, les uns l'attribuent à un tuyau de calorifère, les autres à une explosion qui se serait produite dans le laboratoire.

Le spectacle est triste et grandiose à la fois: les flammes volent dans les airs comme des bandes d'oiseaux.

Mons, mercredi 8, 4 heures. — Vers 3 heures, on est parvenu à éteindre complètement l'incendie.

Les bâtiments qui servent de classes de dortoirs, ainsi que la salle des fêtes ont été entièrement consumés.

Mouscron. — *Réunion du Conseil communal.* — Il y a eu mercredi soir réunion du Conseil communal. Y assistaient: MM. Mulliez, bourgmestre; Marhem, échevin; Julien Coppenolle, H. Bonte, E. Delbar, A. Labarre, J. Busschaert et A. Parmentier, conseillers.

La séance est ouverte à six heures. M. le Bourgmestre préside.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, en date du 15 septembre, qui est adopté sans observation. On passe ensuite à l'ordre du jour.

1° *Demandes de concessions de sépulture.* — M. Demyttenaere Gilbert, M. Louis Carette, Mlle Marie Dhulst, Mme veuve Jean-Baptiste Lerouge et Mme veuve Duvellier demandent chacun une concession de sépulture au cimetière pour leur famille.

Le Conseil fait droit à leur requête.

2° *Suppression du sentier n° 83 à Mont-à-Leux.* — M. le président donne communication d'une pétition des habitants du sentier précité, tendant à obtenir la suppression de ce passage qui, d'après eux, sert surtout aux fraudeurs et aux gens de mauvaise vie. Des vols s'y seraient produits à maintes reprises. Le Conseil est d'avis d'ouvrir à cet égard une enquête dont les résultats lui seront soumis.

3° *Place d'alignement de la petite rue Saint-Pierre.* — En 1887, le Conseil a fait dresser un plan établissant l'alignement de toutes les rues de la ville, à l'exception de la petite rue Saint-Pierre. Dès que le plan a été établi, il a été examiné par un géomètre-expert. Il n'a pas encore reçu l'acceptation du Conseil. L'assemblée décide qu'une enquête de commodo et incommodo sera ordonnée, touchant le projet d'alignement de la rue dont il s'agit.

4° *Budget scolaire primitif, pour l'année 1894.* — M. le secrétaire fait connaître les propositions de crédit formant le budget scolaire de l'exercice prochain. Au sujet de l'école gardienne, M. le Bourgmestre fait remarquer qu'il est presque impossible à l'institutrice chargée des cours inférieurs d'enseigner à une centaine d'élèves. Il conclut à l'adjonction d'une assistante dont le traitement annuel serait de cinq cents francs.

M. Coppenolle fait observer qu'un certain nombre d'enfants de classes inférieures pourraient, sans inconvénient, en raison de leur âge, être admis dans les classes plus élevées, ce qui allégerait les premières.

Enfin, M. Delbar demande à prendre connaissance de la liste des enfants admis à l'instruction gratuite.

Le Conseil se rallie à la proposition de son président et sous la modification qu'elle comporte, il adopte le budget primitif des écoles. Il donne aussi un avis favorable à la demande de M. Delbar.

5° *Programme de l'enseignement du dessin dans les écoles.* — Le gouvernement a adressé récemment une circulaire aux autorités communales du pays, touchant la défectuosité de l'enseignement du dessin dans les écoles publiques. Il résulte de la communication de ce document par le Conseil, aux instituteurs communaux de Mouscron que ceux-ci se sont engagés à se rapprocher autant que possible du programme-type élaboré par l'Etat. Le Conseil en prend acte.

A sept heures et quart le huis-clos est prononcé relativement à l'examen de la liste des enfants en âge d'école et des réclamations contre les diverses taxes d'abonnement.

La séance a pris fin vers sept heures quarante-cinq minutes.

— *Conduite d'expulsés à la frontière.* — Mercredi après-midi, la gendarmerie a conduit à la frontière quatre expulsés de nationalité française. Ils avaient été arrêtés tous quatre à Gand.

Tournai. — *Nécrologie.* — On annonce la mort de M. Philippe Wattiez, ancien conseiller communal et ancien juge au tribunal de Commerce de Tournai, chevalier de l'ordre de Léopold. Le défunt était âgé de 77 ans.

— *Une nomination.* — Par arrêté royal du 4 novembre Mlle Urgel Catherine, institutrice diplômée, ancienne régente de l'école normale agréée d'Hérenthals, est nommée régente à l'école normale d'institutrices de l'Etat, à Tournai, en remplacement de Mlle Van Gansen E.-M.-L., mise en disponibilité pour motifs de santé.

La commission électorale. — Les membres de la droite faisant partie de la commission des XI ont eu, mercredi matin, une réunion au ministère de l'Intérieur avec M. De Burlet.

MM. de Lantsheere, Woeste, Liebart, Visart, Ligy et le baron Snoy y assistaient.

Une importante découverte. — Un modeste mécanicien, M. Becker-Bodson, un Verviétois qui habite actuellement Stembert, aurait inventé un appareil destiné à arrêter instantanément et sans secousse les trains en marche. M. Becker a réalisé ce travail en collaboration avec M. Minsar, sous-chef de gare à la station de l'Est à Verviers.

L'appareil serait d'une grande simplicité, ne nécessiterait guère de frais de construction. En outre, son fonctionnement ne présenterait aucun danger pour la personne appelée à le mettre en mouvement.

L'appareil rendra également des services considérables pour la sécurité des passages à niveau. Si la barrière est ouverte, l'appareil est armé et arrête le train avant l'arrivée au passage. Dans le cas contraire, la barrière en se fermant, désarme l'appareil et le train passe. Le cas de rupture du fil métallique à l'aide duquel le signal fonctionne a été prévu par l'inventeur, puisque l'appareil s'arme de lui-même lorsque le fil rompt.

On dit que l'appareil de M. Becker peut aussi s'adapter aux ascenseurs des houillères et arrêter ceux-ci dès qu'ils sont à la hauteur du débarcadère.

Un déraillement. — Le train 166 venant de Paris n'est entré ce matin, en gare, à Bruxelles qu'à 6 heures 30, avec une heure de retard. Ce retard avait été causé par le déraillement, à Neufville, près de Soignies, d'un train de marchandises qui avait obstrué la voie. Les dégâts sont peu importants. Il n'y a eu aucun accident de personnes.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 8 novembre.* — Georges Loncle, Hôtel-Dieu. — André Pary, rue d'Alsace 6. — Adrienne Delaplace, rue Lacroix, maison Lecat 24. — Marie Vierstraete, rue des Anges 78 — Marguerite De Bruyckère, rue Molière, cour Polyte 17. — André Wittebolle, rue des Longues-Haies 355. — Marthe Devernay, rue de Lannoy, cour Dufermont 8. — Rachel Fereau, rue d'Alma 296. — Gaston Catelle, rue de Soubise 48. — Georges Desprets, rue de Cassel 32. — Fernand Lefebvre, rue des Parvenus 26. — Henri Lemaire, rue de Sébastopol, cour Saint-Martin 5. — *Déclarations de décès.* — Léonie Hélin, 37 ans, rue du Fallon, cour Lefebvre 11. — Anna Stichelbaut, 27 ans, rue Lafontaine, cour Deberghe 7. — Jules Debaillie, 10 ans, rue du Fresnoy 63. — Augustine Morelle, 2 ans 9 mois, rue Turgot, cour Hus 1. — Pauline Pruvost, 11 ans, rue Lafayette 6. — Edouard Vanwavenberge, 68 ans, Hôtel-Dieu. — Henri Delmotte, 60 ans, Hôtel-Dieu.

Mariages. — Julien Delnatte, marchand boulanger, rue de Tourcoing 104 et Elisa Ranhour, 26 ans, sans profession, rue du Trichon. — Charles Persy, 38 ans, Place du Trichon et Alice Arco, 25 ans, cuisinière, place du Trichon.

FLERS-LILLE. — *Déclarations de naissances du 25 octobre au 5 novembre.* — René Bulteau, à la Place. — Augusta Delbecke, route de Lannoy. — *Publications de mariages.* — Lucien Plum, 25 ans, négociant, à Wasquehal et Rachel Carette, 21 ans, sans profession, à Flers. — Pierre Nottebart, 25 ans, journalier et Palmyre Depoorter, 22 ans, journalière, à Flers. — Emile Delorme, 27 ans, chaudronnier en cuivre et Angèle Desplanque, 29 ans, passementière, à Flers. — Ferdinand Dupuis, 30 ans, journalier, à Flers et Marie Delfosse, 25 ans, tisseuse, à Hellemmes. — Henri Delbare, 25 ans, forgeron et Georgine Dhellemme, 26 ans, journalière, à Flers. — E. Lecontre, 29 ans, et Gabrielle Dhellemme, 26 ans, à Flers. — Georges Cheplat, 34 ans, boucher, à Flers et Marie Desurmont, 22 ans, sans profession, à Roubaix. — Louis Watteau, 35 ans, domestique, à Flers et Léonie D'Hoop, 26 ans, servante, à Rolleghem. — *Mariage.* — Jean-Baptiste Deroubaix, 28 ans, tisserand, à Ascq et Julie Dété, 27 ans, passementière, à Flers. — *Déclarations de décès.* — Jules Doudelez, 8 mois, au Sart. — Bernard Fruleux, 7 semaines, au Breucq. — Marguerite Vermeulen, 3 mois, au Gringuies. — Louis Couppé, 23 mois, à la Cousinerie.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 8 novembre.* — Henri Murrain, rue du Blanc-Seau. — Clotilde Dumez, rue des Piats. — Léontine Noclain, à la Malcense. — Yvonne Demeyer, rue du Blanc-Seau. — Maurice Autrique, rue du Clocher. — Alphonse Vandecarmer, rue de la Poteute. — Julia Descarpentrie, rue du Tilleul. — *Mariages.* — Cyrille Dhallium, 21 ans, rattacheur et Pauline Vroinant, 22 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès.* — Emile Brisoux, 30 ans, teinturier, au Blanc-Seau. — Jean-Baptiste Caluwe, 62 ans, sellier, rue du Cœur-Joyeux. — Marguerite Maerlot, 60 ans, sans profession, contour de l'Abattoir. — Louis Lanis, 40 jours, rue Claire-Lemettre. — Achille Allard, 60 ans, trieur, Hôpital civil. — Norbert Lesure, 49 ans, charretier, rue du Tilleul.

HERSEAUX. — *Déclarations de naissances du 20 octobre au 3 novembre.* — Jeanne Hennebert, Château-d'Or. — *Mariage.* — Edouard Quivron, 29 ans, contre-maître et Sophie Vanhove, 29 ans, servante. — *Déclarations de décès.* — Amélie Dubois, 60 ans, Long-Bout.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Tourcoing

Séances des 5 et 6 novembre

DÉSIGNATION DES CAISSES	VERSEMENTS nomb.	VERSEMENTS SOMMES	REMBOURSEMENTS nomb.	REMBOURSEMENTS SOMMES
Tourcoing (dim.	145	23 748 28	38	18.926 53
Tourcoing (lundi.	68	12.75[illegible]	21	6.444 20
Blanc-Seau	2	1.800 ..	1	146 61
Croix-Rouge	7	1.8[illegible]0 ..	1	6 08
Halluin	2	200 ..	1	642 50
Linselles	6	[illegible]	2	105 31
Roncq	[illegible]	415 ..	..	..
Bondues	[illegible]	[illegible].000 ..	..	..
Bousbecque	..	..	..	..
Neuville	5	1.220 ..	1	300 ..
Mouveaux	5	37 ..	..	..
TOTAL	253	45 485 ..	65	26 771 53

Jours et heures des séances. — A Tourcoing: Le Dimanche de 9 h. 1/2 à midi. Le lundi de 5 à 6 h. 1/2. — Bureaux auxiliaires — Au Blanc-Seau: de 8 h. 1/2 à 10 h. — A la Croix-Rouge: de 9 h. à 10 h. — Dans les succursales: de 10 h. 1/2 à midi, le Dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier, L. LEDUC.

Faits divers

Forçat millionnaire. — Il existe dans la prison de Ferrare (Italie) un individu nommé Joseph Shoennam, qui a avoué avoir commis trois assassinats suivis de vol, et a été condamné à la prison perpétuelle. C'est la peine la plus grave en Italie où la peine de mort a été abolie.

Ce criminel vient d'hériter, il y a peu de jours, d'une somme de deux millions de francs, du chef d'un parent décédé en Russie. Comme la mort civile n'a point été abolie, le condamné n'est habile à hériter, ni même à tester. Voilà une situation nouvelle, qui pourra exercer le sagacité des jurisconsultes et la verve des romanciers.

Histoire d'une bague. — Les héritiers du marquis Spinola, mort tout dernièrement à Nice, sont, paraît-il, à la recherche d'une bague en diamant que le défunt portait toujours à son doigt. Ce bijou aurait, assure-t-on, une valeur de 50 à 60,000 francs.

On prétend qu'il l'a avalée pendant sa courte maladie, pour se soustraire aux persécutions d'une gouvernante qui convoitait ardemment le fameux joyau.

Par suite, comme le diamant adapté à la dite bague est à plusieurs facettes, on a tout naturellement été porté à croire qu'il aura perforé les intestins et occasionné la mort du marquis.

C'est dans cette hypothèse que les héritiers ont déjà fait vider la fosse d'aisance de la villa qu'habitait le défunt, rue Emmanuel Philibert. Comme ils n'ont pas trouvé le précieux bijou, ils vont, paraît-il, faire exhumer le vieux marquis et pratiquer l'autopsie de son corps.

Chats électriques. — On demande des chats pour industrie électrique.

Un industriel aussi original qu'ingénieux vient d'appliquer l'électricité animale au fonctionnement de la grande fabrique de bouchons qu'il possède à Milwaukee, car nous sommes en Amérique, bien entendu. Tout le monde sait que les chats emmagasinent en leur corps une certaine quantité d'électricité. Or, Milwaukee était, dit la chronique, infesté de chats, et pour la faible somme de 50 cent. on pouvait se procurer une douzaine de bêtes superbes. Notre Américain en acheta aussitôt soixante douzaines — pour commencer — et voici quel système il a imaginé:

Il se sert d'un tube en spirale d'une longueur d'un mille environ et garni de crins, formant balai. Plaçant à l'extrémité de la spirale de verre un rat en caoutchouc, très *nature* et actionné par un mécanisme intérieur, il lance à sa poursuite un de ses chats. Le faux rongeur, en vrai dératé qu'il est, franchit alors le mille du tube en deux minutes, avec une vitesse vertigineuse que le matou, si agile qu'il soit, n'atteint jamais. Dans sa course, ce dernier abandonne contre les crins l'électricité de son corps. Est-ce assez simple?

Avec un accumulateur et en envoyant toutes les cinq minutes un nouveau chat sur la piste, l'industrie obtient assez d'électricité pour faire marcher toute sa fabrique et même l'éclairer.

Détail curieux: un chat utilisé peut, paraît-il, resservir une semaine après son travail et fournir autant d'électricité qu'une bête nouvelle. Enfin, Milwaukee est si bien débarrassé des hôtes qui l'infestaient naguère que le fabricant a dû dernièrement faire insérer dans les journaux une offre d'acheter des chats.

Pour un *humbug*, ce n'est pas trop mal imaginé.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Dimanche 12 novembre, un concours sur Douai, pour Roubaix seul, sera donné chez M. François Devillez, cabaretier, rue Pauvrée, 4. 15 fr. de prix d'honneur plus deux lapins et une médaille: 1er prix 5 fr. 2e 4, 3e 3 et 4e 5, aux quatre premiers pigeons constatés. Un lapin à la 1re série de 2 pigeons; une médaille à la 2e série de 2 pigeons et au gros lapin à la 1re série de 3 pigeons.

Mise 80 centimes dont 50 centimes pour prix et 30 centimes pour frais, bague et convoyage compris. Métrage de la « Fédération roubaisienne ». Vitesse propre. Poules facultatives, unique à 40 c., à 25 et à 50 centimes pour 20 inscriptions: 1, 2, 3 et 5 fr. pour 10 inscriptions. Constateurs et montres. Mise en panier le même jour de six à huit heures du matin. Un essai préparatoire aura lieu le vendredi 10 novembre de 6 à 8 heures du matin. Les pigeons seront convoyés.

SPORT

ROUBAIX. — Un match sera couru mercredi prochain au parc de Barbieux, par deux chevaux bien connus, « Risette » à M. L. C. et et « Sultant » à M. T. V., tous deux de Tourcoing. Engagement sérieux.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — La partie de coqs qui avait été annoncée pour le dimanche 12 novembre au « Maréchal de Coyghem » est remise au lundi 20 du même mois.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers & PAR FIL SPÉCIAL)

Les négociations russo-allemandes

Berlin, 9 novembre. — Le plus grand secret est gardé autour des négociations russo-allemandes en vue d'un accord commercial entre les deux pays.

Le silence absolu a été exigé des commissaires allemands par l'empereur Guillaume personnellement, tandis que les négociateurs russes, dans l'intérêt même de leur patrie, se taisent.

Mais si la discrétion est observée sur les débats, il en est autrement à côté. Voici ce que je puis vous affirmer:

C'est sur l'initiative de la chancellerie allemande que les négociations, rompues en juillet, ont été reprises. On a supplié le gouvernement du tsar, et le général de Werder fit une démarche personnelle auprès d'Alexandre III qui consentit à désigner des négociateurs.

Mais on sentait bien ici que ces négociations seraient ardues. On a donc replâtré les négociations, celles-ci se poursuivent péniblement et de telle sorte que l'Allemagne est réduite à des concessions qui, connues, provoqueront les fureurs des agrariens.

De même ce n'est que laborieusement qu'on obtient de la Russie des avantages, et c'est au prix des plus grands ménagements qu'on est parvenu à continuer des négociations sans cesse compromises.

M. de Caprivi ne compte plus ses paniques, ses démarches pour renouer les relations des négociateurs.

L'entente franco-russe

Extrait d'une interview de M. Wirchow, ancien membre du Reichstag, publiée par le *Journal*:

« R. — Les rapprochements de deux peuples, préparés par leurs gouvernements respectifs, n'ont pas aujourd'hui l'importance qu'ils avaient autrefois, avant que des réformes sages, recueillies dans une constitution libérale, humanitaire, n'eussent enlevé aux souverains le pouvoir dont ils avaient trop souvent abusé.

» A notre époque, c'est l'opinion publique, ce sont les masses populaires qu'il faut interroger et étudier pour pouvoir tirer de manifestations de ce genre des pronostics sûrs... Et, en admettant — ce que je vous accorde même — que les deux peuples russes et français, aient été sincères dans leurs manifestations, que les gouvernements n'aient fait que diriger ou contenir, la situation actuelle en Europe ne peut être sensiblement modifiée.

D. — Alors, monsieur, vous estimez que la Russie et la France sont injustement jugées par ceux de vos compatriotes qui leur prêtent des idées belliqueuses?

R. — C'est mon opinion. La France ne peut avoir la pensée de faire la guerre même pour reprendre à l'Allemagne, si puissamment préparée, l'Alsace et la Lorraine. (Après une petite pause.) D'ailleurs, n'est-elle pas suffisamment occupée avec ses colonies, un peu trop peut-être? (Il sourit finement).

» En outre, M. Carnot a l'air d'un homme fort sage, et si le peuple français s'est laissé subitement emporter par un fol enthousiaste à l'égard des Russes, en raison de la soudaineté de ses impressions de sa nature capricieuse et parfois illogique, il se peut fort bien que ce même enthousiasme s'éteigne bientôt, ou du moins qu'il soit fort tempéré.

» Quant à la Russie, le tsar me fait l'effet d'être fort pacifique, et sa conduite, en cette circonstance, a été très correcte et très réservée. »

BIBLIOGRAPHIE

La 443e livraison de la **Grande Encyclopédie** contient: un intéressant article sur la Géorgie, par MM. Capus (géographie) et Drouin (histoire et numismatique); une belle étude géographique et historique sur la Germanie, par MM. Will et Berthelot; la monographie du département du Gers avec une splendide carte en couleurs hors texte; les biographies de Géricault, par M. Thiébaud-Sisson et de J. Gérôme, par M. E. Bertaux.

Prix de chaque livraison: 1 franc. Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris. 35904d

Almanach de l'abbé Fortin pour 1894. — L'extraordinaire succès obtenu, dès son apparition, par l'*Almanach de l'abbé Fortin* sera dépassé cette année.

Loin de nuire aux théories du célèbre astronome, les violentes polémiques soulevées contre lui ont eu pour résultat de faire mieux connaître ses curieux travaux scientifiques et de rendre son nom tout à fait populaire.

L'*Almanach de l'abbé Fortin pour 1894* contient de très originales études sur les taches solaires, leurs retours périodiques et l'influence, de jour en jour plus incontestée, qu'elles exercent sur les variations de la température.

Dans les *tableaux mensuels du temps* qu'il a dressés et dans *ses pronostics généraux pour 1894*, l'abbé Fortin s'est tout particulièrement attaché à résoudre le difficile problème de la prévision du temps à longue échéance.

Agriculteurs, marins, soldats, commerçants, industriels, propriétaires, toutes les personnes qu'intéressent à un titre quelconque les travaux du savant abbé liront ce petit volume et sauront tirer profit de ses observations et de ses découvertes.

L'*Almanach de l'abbé Fortin pour 1894*, élégant volume in-16 de 176 pages avec portrait de l'auteur et nombreuses gravures dans le texte, est expédié franco contre 1 franc. Adresser demandes et mandats à M. Bodard, 9, place de la Bourse, Paris.

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1093e livraison (11 novembre 1893). — TEXTE: Les Tribulations de Nicolas Mender, par Danielle d'Arthez. — Le stage du barreau et la conférence des avocats, par René Désévis. Aventures d'un prisonnier de guerre en Angleterre, par Sinha. — L'escadre russe à Toulon, par Louis Sévin. — Chaque numéro, 40 centimes.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, Zier, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le Cœur d'Yvette. — Le *Cœur d'Yvette*, la nouvelle et ravissante valse de Jules Klein, est, décidément, le grand succès du jour. De même que *Fraises et Champagne* et *Les Framboises*, aussi jolies comme valses chantées que pour piano. *Le Cœur d'Yvette* fait fureur pour piano seul; pour chant; en édition simplifiée; à 4 mains, arrangée pour violon et piano ou pour flûte et piano.

Pas une soirée sans les délicieuses valses de Jules Klein: Cuir de Russie, Nuage de dentelle, Parfum capiteux, Vierge de Raphaël, Lèvres de feu, Patte de velours, Neige et Volcan, Dernier sourire, Mlle Printemps, Pazza d'Amore, Madone de Rubens, Au pays bleu, Cerises Pompadour; France adorée, marche; Un rêve sous Louis XV, Royal-Caprice, gavottes.

La gracieuse mazurka: Radis Roses; les polkas si brillantes et si originales: Cœur d'artichaut, Peau de Satin, Coup de Canif, font toujours les délices des bals de Paris. Citons aussi Fraises au Champagne, arrangée pour violon et piano.

Chaque œuvre franco: fr. 2.50 en timbres-poste (à 4 mains, 3 fr.) adressés à Colombier, éditeur, 6, rue Vivienne, à Paris (E. Gallet, successeur), ou à Jules Klein, à Genève.

Le Monde illustré, 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 11 novembre 1893. — Gravures. — Portraits (Nécrologie): Karl Bodmer, collaborateur du *Monde illustré*. — M. Tirard, ancien président du Conseil et ministre des finances. — Tchaïkowski, compositeur russe. — C. Harrison, maire de Chicago. — Nos écrivains chez eux: M. Jules Lemaître dans son cabinet de travail. — Beaux-Arts: Enfants au soleil, tableau de M. Aublet. — Paris: Le monument de Raffet, dans le jardin de l'Infante, au Louvre. — Départements, Maubeuge: Inauguration du monument de Wattignies, par le Président de la République. — Amérique, Chicago: Le dernier jour de l'Exposition. — Maroc, les événements du Maroc: La dernière sortie du général Margallo, à Melilla (place de la Constitution, le 27 octobre). — Mont Gurugu: Fort San Lorenzo. — Fort de Cabrerigas Bajas. — Fort de Cabrerigas Altas. — Melilla: Vue prise du champ de bataille. — El conde de Venadito, envoyant des obus sur le mont Gurugu. — Vue du champ de bataille, prise des murs de la ville. — Village Biffani. — Fort San-Lorenzo. — Fort Los Camillos. — Sidi Guarrade.

Texte. — Chroniques: Le Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Variété: L'Invalide à la tête de bois, par G. Lenôtre. — Le Monde scientifique. — Le sport, par Archiduc. — Le Monde financier. — Explication des gravures, échecs, récréations, rébus, revue comique, bibliographie, science amusante, etc. En supplément: Crèvecœur, roman par M. Maurice Lefevre, illustrations de M. Parys. — Le numéro: 50 centimes.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 7 h. 1/4. Rideau 8 heures. — Jeudi 9 novembre. — *Mignon*, opéra comique en 3 actes et 5 tableaux.

THÉATRE DE ROUBAIX situé rues Archimède et Richard-Lenoir. Direction: Mme veuve G. DESCHAMPS. — Bureaux à 6 h. 1/2. Rideau à 7 h. 0/0. — Jeudi 9 novembre. — *Miss Helyett*, opéra-comique en 3 actes. — On commencera par: *Don César de Bazan*, drame en 5 actes.

Guitare à accords à clef patentée

Pour ceux qui, sans avoir reçu une instruction musicale, veulent se donner la jouissance de jouer d'un instrument, la guitare à accords marque un véritable progrès. Cet instrument, patenté par l'inventeur dans tous les pays, mesure 51 c.M. et possède 24 cordes (14 simples et 10 doublées), au-dessus desquelles se trouvent 6 poignées. En abaissant une des poignées et en passant, soit le doigt soit l'anneau, sur une des cordes, on obtient un son plein et doux et d'une pureté à satisfaire l'oreille la plus exercée. Les cordes portent des numéros, les poignées les lettres A à F. La musique est écrite en notes, mais au-dessus de chaque note se trouvent les numéros et lettres correspondants et démontre par là les cordes à toucher et poignées à pousser. La connaissance de la musique écrite devient ainsi superflue. Toute personne peut apprendre à jouer un air (mélodie et accompagnement) à l'aide des 6 poignées, en moins d'une heure.

En dehors du son splendide et tout spécial, cet instrument a un avantage qui le place au-dessus de tout autre, étant pourvu d'une clef à accorder, patentée, permettant à toute personne de l'accorder soi-même. Une notice de quatre pages est jointe gratuitement à chaque instrument, enseignant d'une manière claire et facilement compréhensible la façon de l'accorder, ainsi que la valeur des sons et la manière de les obtenir. Ajoutez à ces avantages que le prix de l'instrument avec notice explicative, album de 12 airs, anneau, clef, et boîte, n'est que de francs 22. — et l'on comprendra que cet instrument ait pu faire sa vogue en si peu de temps. — Les amateurs peuvent se procurer des albums donnant de la musique, spécialement écrite pour l'instrument, et comprenant déjà plusieurs cahiers, au prix minime de frs. 2.50 le cahier, contenant les morceaux les plus divers: chorals, chansons, extraits d'opéras et danses. Nous engageons les amateurs d'y ajouter un pupitre à musique pliant, au prix de fr. 1.50 et un sifflet-diapason de fr. 0.45.

Cet instrument, d'une construction solide et d'un aspect fort élégant, se vend chez

35914 Léopold FEITH, à Liège.

KIRSCH de la FORÊT NOIRE
1re QUALITÉ
à 2 francs 50 le litre
Rue de l'Ommelet, 75, Roubaix, en face de l'épicerie Voreux.

DELCHAMBRE-DUFERMONT
19, rue Richard-Lenoir, 19
Agent-dépositaire à ROUBAIX
POUR LES CHAMPAGNES
POMMERY & GRENO
35636

BEURRE !!!
Si vous aimez les tartines délicieuses,
Si vous aimez une cuisine savoureuse,
Si vous aimez la bonne pâtisserie,
Si vous tenez à votre santé,
MANGEZ
LE
BEURRE
DE LA
GRANDE LAITERIE D'OOSTCAMP
DONT LE SEUL ET UNIQUE DÉPOT
SE TROUVE
13, RUE DU BOIS, 13
à Roubaix

ON DESIRE VENDRE la propriété d'un organe de publicité en plein rapport. S'adresser aux bureaux du journal. 75955—35955

Réglisse Pectorale L. B.
Sa supériorité sur les autres Pastilles au Goudron est reconnue par tous ceux qui en font usage.
AU
GOUDRON
La boîte 60 cent. chez les pharmaciens. Exiger sur la bande qui entoure la boîte, la marque L. B. en rouge.
Vente en gros: Phie LE BEUF, à Bayonne. 3575

HERNIES
NOUVEAU BANDAGE breveté S. G. D. G.
SANS RESSORT autour du corps
Supprimant toute gêne; applicable à toutes les Hernies, même les plus volumineuses.
BIEN-ÊTRE — SÉCURITÉ
Munies de cet appareil, les personnes atteintes de hernies, peuvent vaquer à leurs occupations tout aussi à l'aise que si elles n'étaient pas blessées.
Se méfier des imitations.
Tout contrefacteur sera rigoureusement poursuivi
Seul inventeur: J. BARBRY, 11, r. du Bois, Roubaix
Se rend à domicile sur demande
Notice envoyée franco contre un timbre de 0,15 centimes.
La Maison n'a pas de dépositaires. Bien s'assurer de l'adresse indiquée ci-dessus. 34118—69665

Les personnes qui boivent de l'eau de VICHY feront bien de se méfier des substitutions et de toujours exiger les sources de l'Etat; les principales; sont Célestins, Grande-Grille, Hôpital, puisement et embouteillage surveillés par un représentant de l'Etat, le nom de la source est sur l'étiquette, le bouchon et la capsule. Exiger sur les pastilles fabriquées réellement avec les sels extraits des Eaux de Vichy la marque de la Compagnie fermière.
33776

TÉLÉPHONES ET SONNERIES
Le magasin d'électricité de M. Ele RAVET, précédemment, 27, rue de la Gare, est transféré contour Saint-Martin, 13.
Maison spéciale pour la pose, l'entretien et la remise à neuf des téléphones, sonneries et appareils électriques. 35885—76341

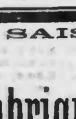
Cie GRESHAM
Traite toutes les combinaisons d'ASSURANCES sur la VIE
participation à 90 0/0 dans les bénéfices
Risques GUERRE, VOYAGES, DUEL, SUICIDE GARANTIS
RENTES VIAGÈRES
Prospectus et renseignements GRATIS et FRANCO
dans ses immeubles: 30, Rue de Provence, PARIS.
M. Scrépel, 39, r. du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 34311

SAISON D'HIVER
AUX
Fabriques Parisiennes
E. LANDAUER
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
FABRIQUE DE LINGERIE
et Broderie à la main
à Remiremont (Vosges)
Immense assortiment de Lingerie fine, pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
Choix considérable d'articles hautes nouveautés pour enfants, en Robes blanches et couleurs, Douillettes, Pelisses cachemire, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers, etc.
Bonneterie, Jupons et Pantalons flanelle pour dames et enfants.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ DE
LINGE BRODÉ A LA MAIN
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET TAIES BRODÉS
Prix exceptionnel
DÉPOT de TOILES des VOSGES
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
Maison reconnue pour vendre entièrement de confiance les articles les plus soignés et les mieux assortis, à des conditions de bon marché exceptionnel.
Grand choix d'Objets utiles pour Cadeaux de Fêtes
PRIX-FIXE marqué en chiffres connus
16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix